

- **Candidater ... oui, mais dans quel parcours, M2A ou DU ?**

En fonction de votre cursus antérieur et de votre situation (obligation ou pas d'obtenir un master en juin 2017), vous devez opter pour M2A ou DU.

Le tableau ci-dessus doit vous aider à vous y retrouver.

Situation au 1^{er} septembre 2015	Quel projet de formation ?	Quelle inscription administrative ?
Inscrit en M1 MEEF en 2015-2016 et admis en M2 MEEF (M1 validé en juillet 2016)	Obligation d'obtenir un master en juin 2017	M2A
Inscrit en M1 MEEF en 2015-2016 et admis en M2 MEEF (M1 validé en juillet 2016) (et possession d'un master antérieur)	Sans obligation d'obtenir un master en juin 2017	M2A <u>Ou (au choix de l'étudiant)</u> DU
Inscrit en M1 MEEF en 2015-2016 et M1 non validé en juillet 2016	Obligation d'obtenir un master en juin 2018	Renouvellement en M1 – report de stage
Inscrit en M1 MEEF en 2015-2016 et M1 non validé en juillet 2016 (et possession d'un master antérieur)	Sans obligation d'obtenir un master en juin 2017	DU
Inscrit en M2B MEEF en 2015-2016 (M2 non validé en juillet 2016)	Obligation d'obtenir un master en juin 2017	DU (et continuation en M2B) A voir avec le service de scolarité.
Inscrit en M2B MEEF en 2015-2016 (M2 non validé en juillet 2016) (et possession d'un master antérieur)	Sans obligation d'obtenir un master en juin 2017	DU (et continuation en M2B) A voir avec le service de scolarité.
Titulaire d'un master MEEF ou similaire (M2) en juillet 2016	Master MEEF ou assimilé déjà validé	DU
Titulaire d'un master autre que MEEF (M2) en juillet 2016	Sans obligation d'obtenir un master en juin 2017	M2A <u>Ou (au choix de l'étudiant)</u> DU
Titulaire d'un M1 autre que MEEF en juillet 2016	Obligation d'obtenir un master en juin 2017	M2A
Sans diplôme de niveau M1 en juillet 2016	Sans obligation d'obtenir un master en juin 2017	DU